Bureau du coroner Québec

RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER
Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

172839

IDENTITÉ

SUITE À UN AVIS DU 2015 (ANNÉE) 10 (MOIS) 31 (JOUR)		NUMÉRO DE L'AVIS A - 331111	
Prénom à la naissance: Sébastien	Nom à la naissance: Diotte		Date de naissance: 1991 (ANNÉE) 12 (MOIS) 01 (JOUR)
Sexe: Masculin	Municipalité de résidence: Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	Province: Québec	Pays: Canada
Prénom de la mère: Danielle	Nom de la mère à la naissance: Coursol	Prénom du père: Gilles	Nom du père: Diotte

DÉCÈS

Lieu du décès: Déterminé	Nom du lieu: Route 309	Municipalité du décès: Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
DATE DU DÉCÈS: Déterminée 2015 (ANNÉE) 10 (MOIS) 31 (JOUR)	HEURE DU DÉCÈS: Indéterminée : (HRS MIN)	

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE

Monsieur Sébastien Diotte a été identifié visuellement par ses parents au CSSS Antoine-Labelle de Mont-Laurier.

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

Le 31 octobre 2015, vers 3 h 50, M. Diotte circulait seul à bord de son camion GMC, modèle Sierra, blanc, de l'année 2002, sur la Route 309 en direction Sud, près du numéro civique 1059 lorsqu'une citoyenne a entendu un grand bruit. Elle a fait le 911 à 3 h 51, en croyant à une collision entre deux véhicules. Les policiers sont arrivés sur les lieux à 4 h ; les ambulanciers à 4 h 5 et les pompiers à 4 h 19. Le camion était sur le capot, dans le fossé de la voie Nord. Le moteur tournait encore. M. Diotte était incarcéré sur la banquette arrière. Il respirait puis est tombé en arrêt cardio-respiratoire. Il a pu être désincarcéré à 5 h. Il n'y a pas eu de manœuvre de réanimation.

Un constat officiel de décès a été rédigé à 5 h 50, au CSSS Antoine-Labelle de Mont-Laurier.

EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Un examen externe a été fait le 31 octobre 2015 au CSSS Antoine-Labelle de Mont-Laurier. Il a mis en évidence la présence de traumatismes au visage et au tronc. Aucune autre lésion contributive au décès n'a été observée.

Des analyses toxicologiques ont été pratiquées au Centre de toxicologie de l'Institut national de santé publique du Québec. L'alcoolémie était à concentration d'éthanol sanguin à 230 mg/dL. La présence d'éthanol dans le liquide oculaire (250 mg/dL) a été détectée.

ANALYSE

Selon l'enquête policière, le véhicule a quitté la chaussée en traversant l'autre voie et est descendu dans le fossé qu'il a longé avant de passer par-dessus un ponceau en béton recouvert de roc. Le ponceau a servi de rampe pour projeter le véhicule plus haut afin de venir percuter le côté gauche du fossé. Au moment de l'impact, une partie de la porte du conducteur s'est détachée du camion. Le véhicule a poursuivi sa lancée sur ses pneus jusqu'à ce que le pare-choc avant heurte un rocher au fond du fossé, ce qui l'a fait basculer sur le toit. Le véhicule a rebondit dans le fond du fossé avant de s'immobiliser. Le conducteur ne portait pas sa ceinture de sécurité. Il n'y avait aucune trace de freinage. La chaussé asphaltée était sèche et dégagée. L'inspection du véhicule n'a démontré aucun bris qui aurait pu occasionner la sortie de route. Le portefeuille de M. Diotte a été retrouvé coincé du côté droit de la pédale de l'accélérateur : s'il a tenté de le ramasser cela expliquerait la perte de contrôle du véhicule. Le taux d'alcoolémie élevée combiné à la fatigue pourrait également avoir contribué à la perte de contrôle du véhicule.

CONCLUSION

M. Diotte est décédé de traumatismes crânien et thoracique consécutivement à un accident d'automobile.

Il s'agit d'un décès accidentel.

IDENTIFICATION DU CORONER

Prénom du coroner: Steeve	Nom du coroner: Poisson

Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi

J'AI SIGNÉ À : Mont-Laurier CE 16 décembre 2015

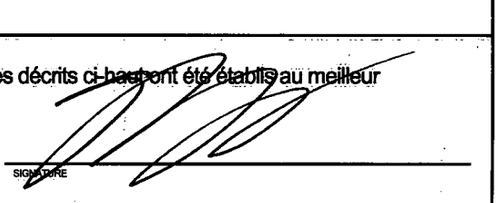

SIGNATURE

SOC (2008-06 7-1)